

**CINQUIEME PARTIE :  
ANALYSE DES METHODES UTILISEES  
POUR EVALUER LES EFFETS DU PROJET  
SUR L'ENVIRONNEMENT  
ET DIFFICULTES RENCONTREES**

### 1. - PRÉAMBULE

Le projet constituant l'opération a été l'objet d'une succession d'études qui ont permis d'affiner la consistance et les caractéristiques générales du projet.

L'établissement de l'état initial du site et de son environnement a été effectué par recueil des données auprès des personnes détentrices d'informations selon la méthode classique de consultation des services, complétée par des analyses des documents, des investigations sur le terrain, de rencontres avec les acteurs locaux,...

L'analyse de l'état initial s'est appuyée également sur le rapport de présentation du Plan Local d'Urbanisme de La Queue en Brie et sur des études similaires.

L'évaluation des effets du projet sur l'environnement tant positifs que négatifs, ont été effectuées par comparaison du projet avec la réalité sur le terrain, par l'expérience acquise sur d'autres projets et par la documentation disponible.

Le choix du projet retenu a été basé sur la comparaison de plusieurs scénarios d'aménagement qui ont été abordés lors des études préliminaires pour l'aménagement de la zone d'activités et par la mise en corrélation entre les avantages et les inconvénients, permettant ainsi de choisir le scénario retenu.

Les mesures compensatoires ont été définies par référence à des textes réglementaires, par leur prise en compte dans la conception du projet ou par la réalisation d'ouvrages spécifiques.

Ainsi, les outils utilisés pour la réalisation de cette étude et l'évaluation des impacts, sont présentés en détail ci-après.

### 2. - ETUDES ET ANALYSES DES DOCUMENTS

#### 2.1 - DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES ET ICONOGRAPHIQUES:

- Carte IGN (TOP 25)
- Carte Michelin (Banlieue de Paris)
- Carte géologique
- Plan de la ville sur Autocad
- Plan topographique
- Document graphique du PLU
- Plan des servitudes du PLU
- Plan des réseaux et d'assainissement
- Schéma Directeur de la Région Ile-de-France de 1994
- Projet du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France arrêté
- Cartes diverses sur La Queue en Brie
- Photo aérienne du site et de ses environs
- Vues du site et de son environnement urbain et naturel
- Différents plans, cartes, crédits photographiques réalisés sur place ou fournis par l'AFTRP

#### 2.2 – ETUDES, OUVRAGES ET DOCUMENTS

- Rapport de présentation du PLU
- Rapport du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France
- Rapport de l'évaluation environnementale du schéma directeur d'Ile de France

#### 2.3 - RECUEIL DE DONNÉES

- Données INSEE concernant la population et le logement, elles ont été exploitées par l'atelier TEL
- Données générales et techniques auprès des Services Techniques de la ville.
- Données auprès de l'AFTRP (Monsieur SIMON)
- Données sur les réseaux techniques (OTCI)

## 2.4 – ANALYSE DE CONTEXTE SIMILAIRE

- Etude d'impact de la ZAC du Closeau pour l'implantation d'une zone d'activités à Tournan-en-Brie (77)
- Etude d'impact de la ZAC des Tanneurs pour la réalisation d'une opération de logements avec équipements à Lagny-sur-Marne (77)
- Etude d'impact de la ZAC Luxembourg pour la réalisation d'une opération de logements en centre ville à l'emplacement d'une caserne désaffectée à Meaux (77)
- Etude d'impact de la ZAC du «Vieux Pays» pour la restructuration de l'îlot de la mairie à Villeparisis (77)
- Etude d'impact de la ZAC Léo Lagrange pour la réalisation des équipements à Villiers le Bel (95)
- Etude d'impact de la ZAC port d'Ivry pour la réalisation d'une zone d'activités à Ivry-sur-Seine (94)
- Etude d'impact de la ZAC de la Chapelle de Guivry au Mesnil-Amelot, pour la réalisation d'une zone d'activités intercommunales (77).
- Etude d'impact de la ZAC Des Vives Eaux à Boissise la Bertrand (77) pour la réalisation d'une opération de logements et d'équipements (77)
- Etude d'impact de la ZAC des Hauts Fresnais à Ballainvilliers, pour la réalisation d'une opération de logements et équipements (91)
- Etude d'impact pour l'aménagement de la liaison A 115 / RD 191 sur les communes de Taverny et Bessancourt.
- Etude d'impact pour la réalisation de la zone d'activités des Ecouardes à Taverny (95).

## 3 - METHODES PARTICULIÈRES ET ÉTUDES TECHNIQUES SPÉCIFIQUES D'APPRÉCIATION DES IMPACTS

### 3.1 - POUR LES IMPACTS SUR LE MILIEU PHYSIQUE

L'analyse des impacts sur le relief, la géologie, l'hydrologie s'appuie sur l'étude des documents et des données produites sur les cartes de l'IGN (Institut Géographique National) et sur celles du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières). L'analyse climatique s'appuie sur les données statistiques du service de la Météorologie Nationale.

### 3.2 - POUR LES IMPACTS SUR LE MILIEU NATUREL

L'analyse du milieu naturel (faune et flore) s'appuie sur l'étude spécialisée qui a été confiée au bureau d'études spécialisé en environnement (BIOTOPE) en avril 2008.

La méthodologie utilisée pour cette étude est la suivante :

- Visite du site et expertise du terrain,
- Inventaire,
- Utilisation de la nomenclature des plantes à fleurs et des fougères de la Base de Données Nomenclaturale de la Flore de France (BDNFF, consultable et actualisée en ligne sur le site [www.tela-botanica.org](http://www.tela-botanica.org)).
- Pour les habitats naturels et semi-naturels, la nomenclature utilisée est celle de CORINE BIOTOPES, référentiel de l'ensemble des habitats présents en France et en Europe. Dans ce document, un code et un nom sont attribués à chaque habitat décrit.
- Les habitats naturels d'intérêt communautaire listés en annexe I de la directive européenne 92/43/CEE (dite directive « Habitats/Faune/Flore ») possèdent également un code spécifique. Parmi ces habitats d'intérêt européen, certains possèdent une valeur patrimoniale encore plus forte à l'échelle européenne et sont considérés à ce titre comme « prioritaires » (leur code est alors complété d'un astérisque \*).

#### 3.2.1 - MÉTHODOLOGIE DE TERRAIN ET DE CARTOGRAPHIE

Sur le terrain, la végétation (par son caractère intégrateur synthétisant les conditions de milieux et le fonctionnement de l'écosystème) est considérée comme le meilleur indicateur de tel habitat naturel et permet donc de l'identifier.

Une reconnaissance floristique des structures de végétation homogènes a ainsi été menée sur l'ensemble de l'aire d'étude afin de les rattacher à la typologie CORINE BIOTOPES à l'aide des espèces végétales caractéristiques de chaque groupement végétal.

L'expertise de terrain a eu pour but de cartographier les habitats patrimoniaux présents sur le site selon la typologie CORINE BIOTOPES et de mettre en évidence l'état de conservation des habitats d'intérêt européen. Un relevé phytocoenotique (= liste d'espèces végétales) a été réa-

lisé par milieu cartographié.

Les espèces protégées et patrimoniales ont été prospectées dans le même temps que l'expertise des habitats naturels.

La cartographie des habitats a utilisé les fonds IGN scan25, l'orthophotographie aérienne et le plan masse du projet couplés au Système d'Information Géographique MapInfoTM.

### 3.2.2 - AMPHIBIENS

L'expertise pour le groupe des amphibiens a principalement consisté en une recherche des habitats potentiels : zones humides, refuges au niveau des zones boisés (souches, pierres...).

La date des prospections, tardive pour ce groupe, ne permettait pas un inventaire exhaustif des espèces et populations présentes. Une recherche des individus adultes a toutefois été effectuée ainsi qu'une localisation des éventuels sites de reproduction. La bibliographie disponible sur l'aire d'étude a également été consultée.

### 3.2.3 - REPTILES

La présence des reptiles sur un site est difficile à mettre en évidence. Concernant ce groupe, une attention particulière a été portée sur les zones ensoleillées ainsi que sur les zones refuges (pierres, déchets, vieilles tôles...) qui ont été soulevées puis remises en place.

### 3.2.4 - OISEAUX

Seule l'avifaune nicheuse a été prospectée. L'objectif principal était de contacter les espèces remarquables présentes sur l'aire d'étude.

Deux techniques de prospection complémentaires ont été utilisées au cours de ces inventaires :

- L'écoute des chants nuptiaux et cris des oiseaux à partir de parcours réalisés sur l'ensemble de l'aire d'étude, dans les différents milieux naturels présents. Cette méthode d'inventaire qualitatif est valable principalement pour les passereaux. L'observateur note également les différents contacts visuels qu'il peut effectuer.
- Pour les oiseaux ne se détectant pas par le chant (rapaces et

grands échassiers essentiellement), une prospection visuelle classique a été réalisée.

Les deux méthodes ont été appliquées aux premières heures après le lever du soleil pour correspondre à une période d'activité maximale de l'avifaune.

### 3.2.5 - MAMMIFERES

L'étude des mammifères terrestres s'est déroulée de jour par la recherche d'indices indiquant la présence de ceux-ci (cadavres, empreintes, déjections, reste de repas, dégâts visibles sur le milieu...). Aucun piège de capture n'a été installé sur le site. Les potentialités d'accueil de l'aire d'étude pour les chauves-souris (chiroptères) ont été évaluées. La bibliographie disponible sur l'aire d'étude a également été consultée.

### 3.2.6 - AUTRES FAUNES

Les autres groupes de faune (poissons, crustacés, autres groupes d'insectes...) n'ont pas été étudiés dans le cadre de cette étude.

## 3.3 - POUR LES IMPACTS SUR LE MILIEU HUMAIN

Les données relatives à l'évolution démographique et aux activités proviennent notamment des recensements de l'INSEE de 1982, 1990 et de 1999.

Les données sur les équipements proviennent du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

## 3.4 - POUR LES IMPACTS SUR LA CIRCULATION, LE TRAFIC ET LES DÉPLACEMENTS

Les données proviennent de l'étude (analyse / diagnostic de la circulation) réalisée par le bureau d'études CODRA en décembre 2008.

### **3.5 - POUR LES IMPACTS SUR LES RÉSEAUX**

Les données proviennent de l'étude réalisée par OTCI (bureau d'études spécialisé en VRD) qui consiste à analyser les réseaux existants (eau potable, eaux usées, eaux pluviales, électricité, téléphone, ...) et d'évaluer leur capacité afin de définir le mode de desserte de la zone et le dimensionnement des réseaux et du bassin de rétention.

### **3.6 - POUR LES IMPACTS SUR LE PAYSAGE**

L'analyse paysagère du site a été élaborée à partir des visites sur le terrain, l'exploitation des plans, des cartes et du Plan Local d'Urbanisme.

### **3.7 - POUR LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT SONORE**

Les données sur le classement des voies existantes selon les nuisances sonores qu'elles génèrent pour l'isolation acoustique proviennent de la préfecture du val de Marne.

### **3.8 - POUR LES IMPACTS SUR LA SANTÉ**

L'analyse des impacts sur la santé et des différentes pollutions et nuisances a été appréhendée par comparaison avec des études similaires sur des zones d'activités.

La qualité de l'air est basée sur les données de AIRPARIF (Réseau de Surveillance de la Qualité de l'Air en Ile-de-France).

## **4 - LES INVESTIGATIONS SUR LE TERRAIN**

La réalisation de cette étude d'impact a nécessité la visite du site à plusieurs reprises pour :

- Prendre connaissance du site et faire un relevé photographique
- Repérer les problèmes, comprendre la morphologie urbaine environnante, le fonctionnement de la zone d'activités existante à l'ouest (Trou de Villeneuve), repérer les vues et avoir une perception des nuisances actuelles de la circulation.

## **5 - LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES**

Les difficultés rencontrées ne sont pas propres à cette ZAC, mais concernent les opérations d'aménagement en général où la phase de création est souvent basée sur un principe de projet dont les éléments ne sont pas tous connus à ce stade.

Les difficultés rencontrées concernent principalement l'analyse des effets du projet sur l'environnement. En effet, le programme n'est connu que dans ses grandes caractéristiques, le niveau d'analyse qui en résulte permet de réaliser une appréciation qualitative des impacts. Certains impacts seront à moduler ultérieurement en fonction de la réalisation de l'opération.

Quant à la méthodologie utilisée, elle ne présente pas de difficultés particulières, parce qu'elle a fait appel à des méthodes courantes développées par des services compétents.

En effet, l'évaluation des impacts a été réalisée par des méthodes classiques mises au point depuis longtemps par des scientifiques et techniciens sur des opérations similaires et reconnues par les services de l'Etat. Elles permettent de proposer les mesures les mieux adaptées pour supprimer, réduire ou compenser les impacts du projet sur l'environnement.